

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

## informations pratiques

### Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-l'Asnier  
75004 Paris  
Tél. : 01 42 77 44 72  
contact@memorialdelashoah.org  
www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah est ouvert tous les jours de 10h à 18h, le jeudi jusqu'à 22h.  
Fermé le samedi, ainsi que les 29 avril, 1<sup>er</sup> mai, 12 juin, 14 juillet et 15 août 2016.

### Accès

Métro : Saint-Paul  
ou Hôtel-de-Ville (ligne 1),  
Pont-Marie (ligne 7)  
Bus : 96, 69, 76, 67, Balabus  
Parking : Baudoyer (place Baudoyer),  
Lobau, Pont-Marie (rue de l'Hôtel-de-Ville).

Le Mémorial de la Shoah  
bénéficie du soutien de :

Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la  
Shoah

MAIRIE DE PARIS

îledeFrance



Événement en partenariat avec :

ibuka  
france

### Colloque

Lieu : Auditorium Edmond J. Safra

Tarif : Entrée libre sur réservation

Réservation par demi-journée :

Tél. : 01 53 01 17 42  
ou sur [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

Mémorial  
de la SHOAH  
Musée,  
Centre  
de documentation

# Les archives disponibles sur le génocide des Tutsi au Rwanda : cartographie et typologie

colloque dimanche 22 mai 2016

La construction de la mémoire a besoin d'attestation des faits.  
 Or, l'ordonnateur des meurtres écrit et signe rarement le plan et les ordres.  
 Tout est en filigrane des entretiens oraux et des allusions écrites.  
 En ce qui concerne le génocide des Tutsi, ce défi est accentué par  
 le marqueur oral de la culture. Vingt-deux ans après les événements,  
 la création d'un fonds rassemblant l'ensemble des informations relatives  
 à cette histoire s'avère indispensable. Cette journée dédiée permet de faire  
 le point sur les possibilités d'accès des archives publiques et privées,  
 un bilan des sources disponibles (sons, images, articles de presse,  
 télégrammes diplomatiques, mais aussi des témoignages de rescapés,  
 religieux, journalistes, diplomates, humanitaires...) et tente de définir  
 les critères qui permettront de construire ce fonds documentaire.



© Vincent Pfrunner

**DIMANCHE 22 MAI 2016**

## Le témoignage comme preuve

→ 9 h 30

### Ouverture

Par **Jacques Fredj**,  
 directeur du Mémorial de la Shoah.

→ 10 h

### Le rôle de l'archive dans le combat militant et historique : natures, statuts et apports

Présidé par **Marcel Kabanda**, historien,  
 président d'Ibuka France.

En présence de **Jean-Pierre Chrétien**,  
 historien, directeur de recherche CNRS,  
**Serge Klarsfeld**, historien, président des  
 Fils et Filles des Déportés Juifs de France  
 (FFDJF), et **Yves Ternon**, historien,  
 université Paris 4.

→ 12 h

### Recueil et usage du témoignage oral. Médias, thérapies, filmages

Présidé par **Alain Ngirinshuti**,  
 vice-président d'Ibuka France.

En présence d'**Hélène Dumas**, historienne,  
 CNRS, Les Afriques dans le Monde (LAM),  
**Emilienne Mukansoro**, psychothérapeute  
 à Muhanga (Rwanda), et **Freddy  
 Mutanguha**, directeur du Kigali Memorial  
 Center (KMC) à Gisozi (Rwanda).

## Dimensions internationales des archives

→ 14 h 30

### Quelle postérité pour les archives judiciaires ?

Présidé par **Stéphane Audoin-Rouzeau**,  
 historien, directeur d'études, EHESS.

En présence de **Jean-Damascène Bizimana**,  
 secrétaire exécutif de la Commission  
 nationale de lutte contre le génocide (CNLG),  
**Kate Mackintosh**, greffière adjointe, Tribunal  
 pénal international pour l'ex-Yougoslavie  
 (TPIY), **François-Xavier Nsanzuwa**, avocat  
 auprès de la chambre d'appel, bureau du  
 procureur du Tribunal Pénal International  
 pour le Rwanda (TPIR), et **Ornella Rovetta**,  
 post-doctorante au centre de recherche  
 Mondes Modernes et Contemporains (MMC),  
 Université libre de Bruxelles.

→ 16 h 30

### Accès et valorisation des archives publiques et privées

Présidé par **Jean-François Dupaquier**,  
 journaliste, écrivain.

En présence de **Pierre Brana**, corapporteur  
 à la Mission d'information parlementaire sur  
 le Rwanda en 1998, **Florent Geel**, responsable  
 du bureau Afrique de la Fédération  
 internationale des ligues des droits de  
 l'homme (FIDH) et **Jean-Christophe Klotz**,  
 journaliste, réalisateur.

→ 18 h

### Bilan des sources et définition de critères appropriés pour la création d'un fonds documentaire sur le génocide des Tutsi

En présence de **Rémi Korman**, doctorant,  
 Centre de recherches historiques (CRH)  
 et **Florent Piton**, doctorant, Centre d'Études  
 en Sciences Sociales sur les Mondes  
 Africains, Américains et Asiatiques  
 (CESSMA), université Paris 7 - Diderot.